MAIL D'INFORMATION NOUVEAUX REFERENCEMENTS

03/11/2016

Chers adhérents,

Depuis le mois de juillet, nous travaillons sur l'ouverture de nouveaux marchés et la réorganisation de certains autres déjà en place. Nous venons de finaliser les référencements des sociétés retenues et avons de nombreuses informations importantes à vous communiquer à ce sujet.

Voici les stratégies mises en place pour chaque marché et nos nouveaux partenaires :

- MARCHE PLEIN AIR - EQUIPEMENTS SPORTIFS :

Dans le catalogue 2015-2016, nous ne vous proposions que le généraliste MANUTAN COLLECTIVITES pour le matériel de sport. En avril dernier, nous avons accueilli <u>DECATHLON PRO</u>, fournisseur plus spécialisé dans ce domaine et bien connu du grand public. A la rentrée, sous les recommandations de l'UGSEL 56, nous avons entamé des négociations avec la société <u>IDEMA SPORT</u>, distributeur incontournable de matériel sportif dans le milieu des collectivités, clubs et fédérations. Il figure désormais parmi nos nouveaux partenaires. Vous pourrez découvrir cette entreprise en visitant son site internet et demander au commercial de vous faire parvenir un catalogue papier. Leur point fort est la diversité des produits qu'ils proposent en plusieurs niveaux de gamme. Ils conçoivent aussi, en collaboration avec des éducateurs, des articles innovants, souvent inspirés de pratiques sportives étrangères qu'ils accompagnent de guides pédagogiques et vidéos permettant aux enseignants d'avoir une pratique optimale de l'activité. Ils sont aussi distributeurs d'équipements handisport et APA (Activités Physiques Adaptées).

- MARCHE DES ENERGIES :

Suite à la fin des tarifs réglementés en gaz naturel et en électricité, nous avions créé des guides explicatifs, vous incitant à contracter des offres de marché pour ne pas avoir de surprise dans vos dépenses énergétiques à venir. Beaucoup d'entre vous avez suivi ces conseils pour le gaz naturel, nous avions référencé trois fournisseurs. Vous trouverez toujours ANTARGAZ et CPO (Combustibles de l'Ouest) dans notre catalogue mais nous avons décidé d'arrêter notre collaboration avec GAZPROM qui n'a pas été performant et peu présent pour notre groupement.

Par contre, cette démarche n'a été que très peu réalisée pour la fourniture d'électricité. Il est vrai que nous n'avions pas référencé de sociétés à cette fin. Cependant, les prix étant en hausse et les prévisions pessimistes, il nous semble urgent que vous fassiez la démarche de négocier vos contrats afin de fixer vos prix. Nous avons cherché des solutions pour vous aider dans vos investigations sachant que ces négociations sont très complexes (difficulté de lecture des offres, méconnaissance des fournisseurs...). Certains adhérents ont accepté de tester des sociétés dont l'activité est la négociation et l'achat groupé d'énergie. Nous avons finalement décidé de référencer PLACE DES ENERGIES qui nous semble la plus sérieuse et disponible pour vous assister dans cette démarche. Leur prestation est gratuite et sans obligation d'achat. Leur connaissance du marché et leur neutralité sont des atouts importants qui vous permettront de souscrire à des offres adaptées à vos besoins au meilleur prix. Nous vous laissons découvrir leur fiche sur le site internet du GAEL 56. Leur champ d'action est aussi bien le gaz naturel que l'électricité.

- MARCHE IMPRIMERIE:

Ce marché ne contenait qu'un seul fournisseur, l'IMPRIMERIE OLLIVIER (IOV). Nous devions trouver un autre concurrent afin que vous puissiez avoir des comparatifs de devis et pour répondre à notre principe de toujours vous laisser le libre choix. Lors de nos recherches, nous nous sommes aperçus que le fournisseur en place, malgré sa forte remise négociée pour les adhérents du GAEL 56, n'était pas compétitif. Nous avons donc décidé de ne pas reconduire sa convention et d'en sélectionner deux autres à sa place. L'<u>IMPRIMERIE POISNEUF</u> et l'<u>IMPRIMERIE GRAPHITHEIX</u> sont les deux nouveaux fournisseurs que nous vous proposons pour réaliser vos plaquettes, flyers, agendas, catalogues, affiches, autocollants...

- <u>Le MARCHE PRODUITS – MATERIELS D'ENTRETIEN devient MENAGE – ENTRETIEN avec 2 sous-</u> rubriques : SOCIETES DE NETTOYAGE et PRODUITS – MATERIELS D'ENTRETIEN :

Suite à vos demandes croissantes, surtout en fin d'année scolaire, pour des sociétés pouvant répondre à des prestations ponctuelles de nettoyage, nous avons jugé important de sélectionner des sociétés fiables et capables de répondre à vos besoins. Pour ce faire, nous avons établi une liste non exhaustive de services auxquels un établissement scolaire pourrait avoir recours afin d'établir notre appel d'offre. Les deux sociétés retenues sont **OUEST ATLANTIC SERVICES** et **SAMSIC**. A titre d'exemple, elles peuvent mettre en place de façon très rapide du personnel pour palier à un arrêt maladie pour le ménage courant de vos locaux, faire le nettoyage de vos vitres même celles non accessibles, remettre à neuf vos sols PVC ou parquet en appliquant des couches de protection, désinfecter vos moquettes...

- Dans le MARCHE INFORMATIQUE – une nouvelle sous-rubrique : CONSOMMABLES D'IMPRESSION :

Pour une fois nous venons de sélectionner une société qui ne va pas vous faire dépenser de l'argent mais en gagner! Nous avons été approchés par VALOR'INK, une entreprise qui se propose de racheter vos cartouches d'encre vides en déposant des bornes de collecte dans vos établissements. Elle les recycle et les revend ensuite par le biais d'une autre filiale dénommée MPS. Cette collecte, déjà mise en place dans des établissements scolaires d'autres régions, fonctionne très bien. En plus des gains financiers, l'aspect pédagogique et éducatif de vos élèves lié à la préservation de l'environnement est une facette que vous pouvez mettre en avant auprès des familles. Cette société vous fournit des supports de communication adaptés pour organiser des actions. Comme nous nous penchions sur ce dossier, nous avons réalisé une enquête à laquelle vous avez été nombreux à répondre qui nous a permis de monter notre mercuriale des cartouches les plus utilisées et avons fait un appel d'offre. Nous avons référencé pour vos achats, la société ACIPA qui est très bien placée sur le marché des cartouches à la marque et MPS si vous utilisez des cartouches remanufacturées. De plus, MPS a mis en place un logiciel qui vous permet de vendre leurs cartouches à des prix attractifs, vous touchez un pourcentage sur chaque article vendu. N'hésitez pas à les contacter pour qu'ils puissent vous expliquer le fonctionnement. Si vous ne trouvez pas vos références de consommables dans la mercuriale, envoyez-moi un mail, il est possible de les ajouter.

L'ensemble de ces modifications sont déjà en ligne sur le site internet du GAEL 56, www.gael56.org, n'hésitez pas à consulter les fiches de présentation des fournisseurs afin de découvrir les possibilités proposées et conditions négociées.

Je me tiens à votre disposition pour des compléments d'information.
Bon courage pour cette reprise.
Bien cordialement,
Corinne Le Normand